

Septembre
2021

Le Magazine d'informations de

Plouiec du rieu

Magazinoù kelaouiñ ar
Ploueg ar Trev



P.7 Bons cadeaux

Bons cadeaux
du noël
2020



P.10

Travaux
Revitalisation
du bourg



P.16

Chapelle
St Jorand



P.22

A découvrir
Les Jardins
de Kerfouler



Sommaire

L'édito du maire	p.3
Gestion des chiens errants.....	p.4
Vote du budget 2021	p.5
Activité de la salle	
Multifonctions Socioculturelle	p.6
Les bons-cadeaux du Noël 2020.....	p.7
Numérotation des habitants	p.8
Brèves sur les travaux.....	p.9
Revitalisation du bourg	p.10
Délibérations du conseil	p.11
Billet de l'opposition	p.12
Résultats des élections	p.13
Les animations de l'été 2021.....	p.14
La Belle-Église / An Iliz-Kaer	p.16
Chantier de St Jorand	p.18
Les combats du 4, 5 et 6 août 1944 ...	p.19
Les jardins de Kerfouler	p.22
AXEObus	p.24

DIFFUSION : Mairie de Plouëc du TRIEUX
 DIRECTEUR DE PUBLICATION : Vincent Le Meaux
 CHEF DU COMITÉ DE RÉDACTION : René-Loïc Alix
 COMITÉ DE RÉDACTION : L'exécutif municipal +
 service administratif
 PHOTOGRAPHIES : BreizhMapping – Bruno Turobia – Mairie
 CONCEPTION ET IMPRESSION : Imprimerie Roudenn Grafik
 ZI de Bellevue – BP 10129 – 22201 Guingamp Cedex
 Tél : 02 96 119 700 // guingamp@roudenn.fr
 Dépôt légal : Septembre 2021

Comment s'informer

- ➡ Site internet <http://www.plouec-du-trieux.fr>
- ➡ Bulletin d'information générale
- ➡ Ecran d'information en Mairie
- ➡ Panneau d'affichage communal

P'tit mémo utile



➡ **Permanences des élus :**
 Le maire : le samedi, tous les quinze jours de 8h30 à 10h00,
 Les adjoints et conseillers délégués sur rendez-vous : les mardi matin et après-midi ; jeudi matin. Il est conseillé de prendre contact avec le secrétariat de mairie.

➡ **La mairie est ouverte :**
 Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : 8h15 - 12h00 et 13h30 - 16h30
 Mercredi : 8h15 - 12h00 (fermé l'après-midi)
Téléphone : 02.96.95.10.02
Courriel : mairie.de.plouec.du.trieux@wanadoo.fr
www.plouec-du-trieux.fr

➡ **La bibliothèque est ouverte :**
 Mercredi et samedi de 10h00 à 12h00
Téléphone : 06.82.08.51.16
Courriel : nelly.boutterin@wanadoo.fr

➡ **La déchèterie est ouverte :**
 Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi, de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Téléphone : 02.96.95.10.02
Courriel : dechets@gingamp-paimpol.bzh

➡ **La Poste est ouverte :**
 Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 13h15 à 15h15
 (Lettres, petits objets, Colissimo, Chronopost à déposer au plus tard à 15h15)

➡ **Guingamp Paimpol Agglomération est ouverte :**
 Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Accueil du public :
 Guingamp – 11 rue de la Trinité
 Plourivo – 2 rue Lagadec
Téléphone : 02.96.13.59.59
Courriel : accueil@gingamp-paimpol.bzh

► Plouëc et Plévin s'animent ensemble !

Ce dimanche 5 septembre 2021, une délégation d'une cinquantaine d'habitants de Plouëc s'est rendue à Plévin, pour sceller un jumelage entre nos communes. Tout le monde dans le car «Jézéquel» à 7h45, les randonneurs pédestres et cyclo ont débuté leur circuit à 9h30. Après le moment officiel sur le Menez Clegueric, Dominique COGEN, le Maire de Plévin a invité gracieusement les Plouëcois.es à un déjeuner, puis à découvrir le jardin «Au bout de la lande» ou bien le Centre d'Interprétation Archéologique Virtuel «Vorgium» à Carhaix-Plouguer. A 19h00, tout le monde était de retour à Plouëc.



Le Mot du Maire

Chère Plouëcoise,
Cher Plouëcois,



Bientôt 18 mois que nous vivons avec la pandémie de la COVID-19. De nombreux mois durant lesquels nos vies ont été transformées, et notre société, secouée et fragilisée. L'espoir est apparu avec le vaccin, la meilleure manière de trouver notre immunité collective. 80 % des bretonnes et des bretons a reçu mi-août une première injection. C'est l'espoir d'une vie normale qui est, je l'espère, devant nous ! Nous continuerons ainsi les efforts pour éviter les contaminations et maintenir les gestes barrières.

18 mois et pourtant, la Terre ne s'est pas arrêtée de tourner. Des concitoyens nous ont quittés, des familles endeuillées. J'ai pu manifester l'empathie de la Municipalité à leur endroit. Plus globalement, les enjeux de la transition écologique, de la paix dans le Monde, de la juste répartition des richesses... sont toujours les mêmes. A tout le moins, les Françaises et les Français veulent, et plus encore aujourd'hui, un Etat qui protège et sécurise ses compatriotes, et c'est forcément vers les agents du service public de la Santé que vont mes remerciements et notre engagement à mieux servir ces structures de santé : le conseil municipal de Plouëc a d'ailleurs voté une motion pour appeler les pouvoirs publics à se mobiliser pour maintenir un véritable hôpital à Guingamp.

Maintenir des services pour nos concitoyens âgées comme jeunes, et bien sûr les actifs, voilà un travail de tous les jours qui demande beaucoup de temps à rencontrer les services de l'Etat, les entreprises tout en préservant ce lien social avec nos concitoyens. Sans être intrusifs, les élus municipaux sont disponibles pour aider les uns et les autres dans un moment délicat ou difficile. Inversement, nous comptons sur vous pour vous engager dans les commissions extramunicipales mises en place à l'automne. Des idées émergent déjà avec des propositions de plus de culture, de plus de sports, de plus de loisirs à Plouëc. Grâce aux associations, notre été a été bien animé lors des « d'Ar Merc'her », des moments festifs. Je remercie la disponibilité des bénévoles, car sans eux et elles, notre commune ne serait qu'un village-dortoir.

Avec les aménagements du bourg qui commencent par la partie Est, nous allons pouvoir donner un coup d'accélérateur à la revitalisation des quartiers qui vont être progressivement réaménagés, et des commerces qui pourront aussi profiter des espaces publics. C'est un objectif ambitieux de programmer des investissements et animations ; sa mise en oeuvre s'étalera jusqu'à la fin du mandat pour donner un cœur de vie « battant »

à notre centre bourg. C'est ce travail que nous allons commencer dans les prochaines semaines. Là encore, je tiens à féliciter les plouëcois et les plouëcoises qui embellissent leur maison et jardin.

Grâce à la gare TER, à la fibre optique, à la couverture en téléphonie mobile, à l'école publique, à la Poste, aux commerces et artisans utiles et bien achalandés, nous pouvons accueillir... et encore mieux accueillir des populations une fois les cheminements doux, les espaces publics renaturés, achevés. La première phase d'aménagement se terminera au printemps 2022. Dans le même temps, nous terminerons la première phase de restauration de la Gare de Brélidy-Plouëc et nous serons également très mobilisés pour donner un rôle éducatif et culturel à ce haut lieu mémoriel de Plouëc.

Bien logiquement, pour accueillir de nouvelles familles, les élus municipaux étudieront précisément les parcelles qui se situeront dans la zone urbaine constructible du futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Ce second semestre 2021 est le moment de débuter le travail de localisation des terrains inclus dans le zonage autorisé à la construction. Le principe fixé par l'Etat est la limitation drastique de l'étalement des constructions. Ainsi, des parcelles aujourd'hui constructibles dans le PLU de 2005, ne le seront plus dans deux ans. C'est pourquoi, je souhaite que la population soit conviée à des temps d'échanges sur cet enjeu d'accueil de nouvelles populations.

Enfin, pour faire suite à une discussion en conseil municipal du 12 juillet dernier, j'ai travaillé avec Dominique COGEN, Maire de Plévin, commune proche de Carhaix-Plouguer pour avancer sur l'idée d'un jumelage entre nos deux communes. Un premier temps fort a lieu le dimanche 05 septembre à Plévin à l'occasion de la fête de la randonnée qu'ils organisent tous les ans à Plévin. Ce fut un moment agréable et bien convivial apprécié par la cinquantaine de personnes venues de Plouëc.

Je vous souhaite une bonne rentrée dans vos activités et je vous donne donc rendez-vous aux différents moments de partage que j'ai décrits précédemment.

Bien cordialement,
Vincent Le Meaux

Gestion des chiens errants

Dépôt sauvage de déchets non pris en charge par la déchetterie

Début mai 2021, un dépôt sauvage de tôles Eternit a eu lieu non loin du lieu-dit Moulin de Brélidy.

La commune a dû ainsi procéder à l'enlèvement et à la mise en déchetterie spécialisée dans une entreprise de Lannion. Le coût financier de cette opération est de 278,40 € et a nécessité plusieurs heures de travail : 6 heures effectuées par des élus et 3 heures par un agent technique pour le transport.



Pour la capture, le ramassage et l'enlèvement des chiens errants, la commune a passé un contrat avec le Centre animalier de Plérin. L'adhésion annuelle à ce service s'élève à 1003,97 TTC.

Pour les animaux identifiés (tatouage et puce électronique) et non identifiés, les délais de garde en fourrière (art L.211 - 25 et 26 du Code Rural) sont de 08 jours ouvrés et francs. A l'issue de ce délai, si l'animal est jugé adoptable par le vétérinaire, il est proposé gratuitement, tatoué et vacciné à une Association de Protection Animale. La non-reprise de l'animal par son propriétaire constitue un abandon réprimé par l'article 521-1 du Code Pénal ; le contrevenant est passible d'une amende de 30 000 € et de 2 ans d'emprisonnement.

Voici les conditions dans lesquelles les animaux peuvent être remis à leurs propriétaires : conformément à la législation (art L 211-24 du Code Rural), le Groupe SACPA est autorisé à percevoir les frais, directement et pour son compte, auprès des propriétaires qui récupèrent leurs animaux en fourrière.



Les tarifs appliqués seront ceux en vigueur au moment de la restitution :

Tarifs TTC au 01 janvier 2021

Forfait fourrière.....	94,00 € *
Identification puce électronique	70,50 €

Forfait par visite vétérinaire (obligatoire) :

Pour un animal mordeur ou griffeur.....	84,00 €
Vaccin rage + passeport	44,00 €

* Au-delà du huitième jour ouvré et franc, supplément de 9,50 € pour les chats et 15,50 € pour les chiens par jour de présence (toute journée est due).

Si l'animal nécessite des soins particuliers, ces frais seront à la charge du propriétaire. Les animaux peuvent être réacheminés chez les particuliers s'ils ne sont pas en mesure de se déplacer.

Vote du budget 2021

à l'unanimité

2020 aura permis, comme... et mieux qu'en 2019, de dégager un excellent excédent budgétaire malgré des dépenses accrues et des recettes en diminution liées à la pandémie. C'est en effet un montant exceptionnel de 445 000 € qui vient s'ajouter au budget 2021 pour financer en partie la première tranche des travaux d'aménagement de l'entrée de bourg.

C'est le résultat d'une gestion rigoureuse des finances communales entreprise depuis 2012 avec la construction d'une nouvelle école, sans oublier les efforts faits également depuis 2006 et la construction d'une nouvelle salle multifonctions. Les finances communales n'ont ainsi jamais perdu la boussole du contrôle des dépenses tout en investissant pour le Bien Communal.

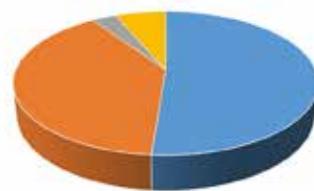
Le conseil municipal du 26 mars 2021 a, ainsi, validé à l'unanimité les prévisions budgétaires pour cette année 2021, mais aussi engagé les dépenses pour les projets de restauration historique de la Gare et de revitalisation du bourg.

Le budget 2021 s'équilibre globalement à 2 477 478,40 € :

- pour le fonctionnement à 937 763,00 €
- pour la section investissement à 1 539 715,40 €

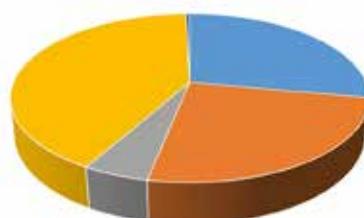


Recettes de fonctionnement : - 937 763,00 €



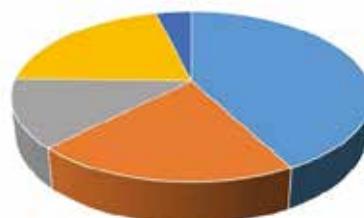
- Impôts et Taxes - 480 430,00 €
- Dotation d'Etat et Subventions - 368 433,00 €
- Prestation de services - 28 600,00 €
- Diverses recettes de gestion - 60 300,00 €

Dépenses de fonctionnement : 937 763,00 €



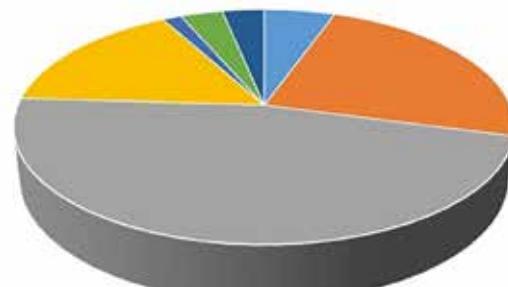
- Dépenses courantes - 261 400,00 €
- Dépenses financières - 47 000,00 €
- Autofinancement
- Dépenses de personnel - 388 763,00 €
- Autres dépenses - 3 500,00 €

Recettes d'investissement : - 1 539 715,40 €



- Subventions - 649 746,59 €
- Excédent 2020 - 311 286,20 €
- Autofinancement 2021 - 320 069,40 €
- Diverses recettes - 58 611,21 €

Dépenses d'investissement : 1 539 715,40 €



- Annuité de la dette - 84 000,00 €
- Restauration de la gare - 365 629,10 €
- Revitalisation du bourg - 720 190,70 €
- Réseaux (électricité, fibre, télécoms) - 247 950,00 €
- Acquisitions foncières - 22 418,60 €
- Programme de voirie - 50 000,00 €
- Autres opérations - 49 527,00 €

Les subventions du Conseil Municipal

Associations d'intérêt communal et associations ayant un emploi associatif local :

Amicale laïque	2165,00
Anciens combattants	295,00
Roses d'automne	95,00
COP Cyclos	95,00
Ecole de danse de Pabu	20,00
Cols bleus	95,00
Jeunes sapeurs Lanvollon	10,00
Marine Marchande	50,00
Médaillés militaires	50,00
Mémoire et Patrimoine	195,00
Plouëc nature et environnement	45,00
Studio danse Guingamp	10,00
Twirling Grâces	10,00
ASL Tennis	800,00
Entente du Trieux FC	1300,00

Associations à caractère social :

Aide humanitaire du Trieux	50,00
ASAD Goëlo Trieux	50,00
Donneurs de sang de Pontrieux	50,00
Centre d'aide alimentaire	592,00
Centre d'information des droits des Femmes	50,00
Rêves de clown	50,00

Organismes d'intérêt public :

Association des Maires de France	411,76
Fondation du Patrimoine	120,00
Protection civile	50,00
Souvenir Français	50,00

A noter que plusieurs associations (dont le comité d'animation et 1,2,3 pixels) n'ont pas souhaité demander de subvention du fait de l'inactivité liée au covid, de même pour Coup de théâtre dans l'attente d'un nouveau bureau et la Société de Chasse suite à la convention avec la commune pour la construction d'un bâtiment mutualisé.

Activité de la Salle Multifonctions Socioculturelle

Au cours de l'année 2020, son occupation a été restreinte du fait des règles sanitaires et des deux confinements que nous avons connus. Très peu de mariages, une année blanche pour les utilisateurs récurrents de la salle (Roses d'automne, 1,2,3 pixels, la gym) entraînant de fait des recettes quasi nulles pour l'année écoulée.

Lors du conseil municipal du 26 mars 2021 les élus ont décidé de maintenir les tarifs de location des salles et du matériel municipal. A ce titre vous trouverez dans le tableau ci-dessous les principaux tarifs de location.

Tarifs pour les résidents plouëcois

LOCATION	Repas 1 journée	Repas 1 Week-end	Théâtre Loto Concert	Bal	Apéritif dansant Salon pro
Petite salle sans cuisine	50,00				
Petite salle avec cuisine	120,00	150,00			
Grande salle avec cuisine	300,00	350,00	250,00	200,00	90,00
Totalité de la salle	350,00	400,00			

En complément, peuvent accessoirement s'y ajouter la location de vaisselle : 20,00€ par 80 couverts et 60,00 € de prestation chauffage.



Les bons-cadeaux du Noël 2020

Pour remplacer les traditionnels repas et colis de Noël, mis en cause par la crise sanitaire, la Municipalité a mis en place des bons-cadeaux de 30,00 € en faveur des ainés de la commune. Cette opération a connu un franc succès dès son lancement, même si celle-ci ne remplace pas la convivialité d'un repas habituellement servi à la salle multifonction socioculturelle.

Au 31 juillet 2021, la commune a remboursé 4925,00 euros de bons d'achat à nos commerces locaux pour une opération entamée en décembre 2020. Cet argent injecté dans l'économie communale a permis d'accompagner modestement les commerces mis à mal par la pandémie. La gestion des remboursements des bons a été rondement menée par le service administratif de la mairie, ce qui a permis de ne pas affecter la trésorerie de nos amis commerçants.

Des retours des commerçants et des habitants, cette opération a été positive dans sa globalité, relevant ainsi le niveau de l'entraide collective mis à mal par le confinement. Cette opération a, en plus, permis de relancer la solidarité entre les

différentes générations communales, le voisinage et le commerce.

En l'état actuel, si la situation sanitaire ne nous permet pas de revenir à nos agapes traditionnelles, nous envisageons de reconduire l'opération. Cela permettra aussi d'améliorer la communication auprès des bénéficiaires. La commission « Nouvelles solidarités » donnera sa décision dans les prochaines semaines.

Solidarité / Actions de fin d'année
la commune offre aux personnes de plus de 70 ans, en cette fin d'année, un chèquier de 30,00 € (en bon d'achat pour les commerces et artisans de la commune utilisable jusqu'au 31/07/2021). La distribution sera faite dans les boîtes à lettre des personnes recensées à partir de la liste électorale.



Plouëc du Trieux

Bons cadeaux



Etat Civil



BÉBÉS 2019 & 2020

La commune a recensé 11 naissances en 2019, et 8 naissances pour l'année 2020. Un moment convivial a été organisé le mercredi 07 juillet 2021 pour fêter leur arrivée.

NOS DOYENS

Mme PICHON Jeanne, née MORVAN, native de Plouëc du Trieux, a fêté ses 99 ans cette année et M. FAMEL Oreste, né à Vieux-Marché, ses 97 ans cette année.

Les cérémonies en leur honneur auront lieu à l'automne.

NÉCROLOGIE

Le moulin de KERNAVALET a perdu son dernier meunier. Monsieur Louis MEURIC qui est né et a passé sa vie au bord du Trieux dans le moulin familial, nous a quitté le 16 avril dernier à l'âge de 93 ans. Indissociable de son moulin, il ne manquait jamais une occasion d'en montrer son fonctionnement. Connu pour être un amoureux du Trieux et passionné par la vie - et la santé - du saumon, il accueillait, avec sourire et beaucoup de gentillesse, les pêcheurs, mais aussi les randonneurs qui s'aventuraient près de chez lui.

La passerelle qui enjambe le Trieux en ce lieu, a été restaurée fin 2020 par la commune, à sa plus grande satisfaction !

Numérotation des habitations : Quand, Pourquoi, Qui, Comment ?



Les services de secours (Sapeur-pompiers), de la Gendarmerie nationale, de la Poste et de livraison à domicile attendaient depuis plusieurs années la rectification des adresses de certains domiciles de Plouëc.

Ces services ont notifié à la Mairie des erreurs de situation géographique, lors d'incendies ou encore de prises en charge par les pompiers ou bien par le SAMU de personnes en danger imminent. En effet dans ces situations critiques chaque seconde ou minute perdues a des conséquences graves.

La municipalité a, alors, décidé lors du mandat précédent (2014/2020) de modifier l'appellation de certaines voies de la commune pour annuler les doublons créés dans les années 1990. Ce travail, réalisé en relation avec les services de la Poste, seuls autorisés en la matière, a pris un long moment du fait du recensement de plus 700 lieux de domiciliation situées dans et hors l'agglomération.

Cette démarche n'a pas été entreprise pour ennuyer nos concitoyens comme cela a été dit ou écrit. Ce travail, très complexe et fastidieux a représenté bon nombre de réunions avec les services postaux, avec la population concernée par le changement de nom de rue. Ces modifications ont pu entraîner quelques soucis administratifs à certaines personnes, mais le service administratif de la mairie et les élus impliqués ont répondu à ces inquiétudes.

Maintenant chacun a retrouvé sa situation nouvelle ou n'a ressenti aucune modification. Il restera aux sites privés que sont les applications telles GPS, WaZe... etc., de mettre à jour leurs données et là-dessus la commune n'a aucun pouvoir et n'a pas la main.

Journées Dénomination des voies Récapitulatif des changements

Ancienne dénomination	Nouvelle dénomination
Cité de la Forge	Rue de la Forge
Rue de Pen Allée	Rue du Trieux
2 habitations à la Roche quinquisiou	Lieu-dit Kerolu
Loguel an Varas	Lieu-dit Leur Varas
Lotissement du bourg	Rue des Camélias
Cité de la Belle Eglise	Rue de la Fontaine
Cité de Pen Allée	Rue de Pen Allée
Cité de Kerarzic	Rue de Kerarzic
Cité des Châtaigniers	Rue des Châtaigniers
Cité Tren bihan	Rue de Tren bihan
Cité des feuillus	Rue des feuillus
La Gare	Rue de la Gare
Cité du châtelet	Rue du Châtelet

A l'honneur

La Municipalité a mis à l'honneur Emilie ROCHER, 20 ans, domiciliée au bourg, pour l'obtention de son titre de meilleure apprentie de France en « Souffleur d'art du verre et du cristal ». Une réception s'est tenue en son honneur à la salle municipale le mardi 10 août 2021. Elle est la première femme à décrocher ce titre dans l'histoire de la Cristallerie Baccarat. Un portrait d'Emilie sera présenté dans le prochain magazine communal.





Brèves sur les travaux

- L'élargissement des bermes communales par le service technique de la commune a pris une quinzaine de jours en mai/juin.
- A la suite des intempéries diluviales du 15 juin 2020, et l'inondation d'habitations dans le quartier, la commune a entrepris des travaux de réhabilitation du réseau d'écoulement des eaux pluviales courant juin dans le carrefour de la rue de Kerarzic/rue de la Belle Eglise. L'ETA Cozannet a été retenue pour réaliser la tranchée avec l'appui du service technique communal.
- A la suite des intempéries diluviales de début janvier 2021, la commune a poursuivi ses interventions pour sécuriser les habitations route de Land-Gazec et à Kerbiliou. L'entreprise E.Logiou et l'entreprise ETA Cozannet sont intervenues pour épauler le service technique.
- Après la réalisation de la couche de bitume et de nettoyage des bermes par l'entreprise COLAS, rues de Kev Ru et de Camarel, il reste à poser la signalisation verticale ; les bandes de peinture routière ayant été appliquées par le service de voirie de l'Agglomération Guingamp-Paimpol.
- La commission « Nouvelle ruralité » a programmé les chantiers de voirie 2021-2022 comme suit : la voie d'accès au lieu-dit Moulin de Brélidy ; la voirie définitive du lotissement Tren Bihan, Kerbiliou. Le programme 2022 comprendra les voiries de Kergostad, de Kerest, Croas Coat, Croas Evat.



Journées citoyennes

Depuis quatre ans, la commune organise des journées citoyennes et les élus tiennent à remercier, toutes celles et tous ceux qui offrent un peu de leur temps pour le Bien Communal.

Après une journée coupe de bois cet hiver, nos fidèles bénévoles ont participé à une journée paillage grâce au matériel prêté par l'Agglomération. Celui-ci est en vente au prix de 20 euros le m³. En juillet, une dizaine de Plouëcois de 16 à 82 ans ont donné un coup de main pour le nettoyage « écologique » du cimetière.





Revitalisation du bourg

Après l'effacement des réseaux (Électricité, Fibre Optique, Télécom), les branchements ont été réalisés rue des écoliers et rue de Prat Blouch, par l'entreprise LE DÛ. De même les effacements de la rue du Trieux et de la Forge sont réalisés mais en attente de branchements par EDF, à la rentrée de septembre. Pour l'eau potable et l'assainissement, Guingamp-Paimpol Agglomération poursuit ses travaux en septembre 2021.

Le Conseil du lundi 12 juillet 2021 a validé le choix des entreprises chargées de l'aménagement des espaces verts, urbains et de voirie : Eurovia et Jo Simon. Le maître d'œuvre Quarta prévoit un début d'aménagement en septembre.

Restauration de la gare historique de Brélidy-Plouëc

Le jeudi 06 mai 2021, M. Fagault, architecte en charge du projet de restauration de la gare, a organisé une première visite de chantier en présence de diverses entreprises et de la municipalité. A partir de cette réunion, il a pu ainsi préciser divers points sur la restauration du clos et couvert de la gare avec les entreprises et définir un calendrier des travaux à venir. Il nous a annoncé le début de travaux le 28 juin 2021 : chose faite... et en juin et juillet, deux réunions de chantiers ont eu lieu avec les entreprises pour convenir des matériaux spécifiques et des couleurs précises pour restaurer les façades. Un travail d'œuvre d'art !

Désignation des lots	Entreprise	Montant HT
Lot 01/maçonnerie	GREVET - LAVAL	109 978.86 € HT
Lot 02/ Charpente	ROPERS - PONTRIEUX	5 981.00 € HT
Lot 03/ Couverture zinguerie	ROPERS - PONTRIEUX	57 197.00 € HT
Lot 04/ Menuiseries Extérieures	GROLEAU - PERROS GUIREC	80 346.76 € HT
Lot 05/ Métallerie - ferronnerie	Non attribué	
Lot 06/ Peinture	NACRE PATRIMOINE	17 696.00 € HT



Le vote des principales délibérations du Conseil

**CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JANVIER 2021**

ASAD Goëlo-Trieux Adhésion 2020	unanimité
Chemins de randonnées de Goëlo en Trégor - Inscription au PDIPR	unanimité
Réhabilitation garderie - Etude de faisabilité avec l'ADAC 22	unanimité
Rue des Genêts - Effacement des réseaux	unanimité
Cité Tren Bihan - Rétrocession de parcelles	unanimité
Cession d'un calvaire à la commune	unanimité
Ressources humaines - avancements de grade 2021	unanimité
Ressources humaines - tableau des effectifs	unanimité
Finances - Dépenses d'investissement avant le vote du budget	unanimité
Intercommunalité - Pacte de gouvernance - Volet 1	unanimité
Intercommunalité - Compétences eaux pluviales urbaines	unanimité

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2021

Chemins de randonnées - Inscriptions de chemins ruraux au PDIPR	unanimité
Desserte d'une parcelle en basse tension rue de Prat Blouch	unanimité
Délaissés communaux - Cession d'une parcelle à Kev Ru	unanimité
Affaires scolaires - Rythmes scolaires 2021/2022	unanimité
Approbation des comptes de gestion 2020	unanimité
Approbation des comptes administratif 2020	unanimité
Affectation du résultat 2020	unanimité
Vote des taux TFPB et TFNB	unanimité
Vote des budgets 2021	unanimité
Restauration de la Gare - Approbation des marchés	unanimité
Bureau de poste - nouveaux horaires	unanimité

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MAI 2021

Soutien financier - Subvention pour un projet handisport	unanimité
Cité Tren Bihan - Cession d'une parcelle contiguë	unanimité
Cité Tren Bihan - Approbation du projet d'éclairage public	unanimité
Transport scolaire - navette 2021 - prises en charges financières	unanimité
Finances - vote des subventions aux associations	unanimité
Patrimoine communaux - Résiliation du bail du 1bis rue de la mairie	unanimité
Locations de terrains à l'EARL de Coat ar Zan	unanimité
Vente de paillage aux particuliers	unanimité
Dénomination des voies - récapitulatif des changements	unanimité
Foncier de Bretagne - seconde opération pour revitaliser le centre-bourg	unanimité
Aménagement du bourg - phase 1 - lancement de la consultation	information
Restauration de la Gare - début des travaux	information

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUILLET 2021

Voirie 2021 - convention avec Guingamp Paimpol Agglomération	unanimité
Restauration scolaire - Cantine à 1 € vote tarification sociale	unanimité
Garderie périscolaire - Vote des tarifs 2021-2022	unanimité
Animation - Programme culturel 2021 et jumelage	information
Finances - Passage à la comptabilité M 57	unanimité
Aménagement du bourg - Attribution des marchés	unanimité
Aménagement du bourg - Convention avec le conseil départemental	unanimité
Aide à la jeunesse - Mise à l'honneur d'une apprentie	unanimité
Intercommunalité - Maison des services publics transfert de compétence aux communes	unanimité
Soutien à l'Institut Médico Educatif de Tréguier	unanimité
Inquiétudes quant à l'avenir des Hôpitaux de secteur	unanimité

Billet de

*Claude Le Bourdonnec
Brigitte Herviou
Jean-Claude Droumaguet*

Nous voici déjà à la parution du 2ème bulletin d'informations communal du mandat commencé en mai 2020. Pour nous, conseillers municipaux de la MINORITE, malheureusement pas grand-chose à raconter, depuis janvier, juste 3 réunions de conseil, nous nous faisons un devoir d'y assister et, suivons avec intérêt tous les projets en cours comme l'aménagement du bourg, la restauration de la gare, le PLUi...

Merci à Jean Claude pour la fourniture de bois qui a permis la confection de copeaux prévus pour les parterres communaux et le surplus pour ceux des particuliers plouëcois. Merci à Claude pour sa rencontre avec les bienfaiteurs originaires de Plouëc, initiateurs de la statue de Saint Jorand qui a rejoint les centaines de saints de la vallée du même nom. Nous vous conseillons d'ailleurs de visiter ce site remarquable.

La pandémie a fortement perturbé les contacts qui rythmaient nos journées : Plus de visites, plus de rencontres associatives, de manifestations. Dans un tel contexte, il est difficile de maintenir un lien de solidarité même si lors des confinements nous avons contacté nos anciens à plusieurs reprises voire accompagné pour la prise de rendez-vous pour la vaccination. Réjouissons-nous, un retour progressif à la vie normale est enfin envisageable.

Nous veillerons à rester à votre écoute, disponibles auprès de nos concitoyens et, désireux d'œuvrer dans un esprit d'ouverture et de respect de chacun d'entre vous. Vous pouvez toujours nous contacter, transmettre vos remarques et idées via le mail suivant : plouecvousetnous@outlook.com

Nous espérons que les vacances passées ont été profitables et que les semaines à venir nous amènent vers un peu plus de liberté.

Bonne rentrée à toutes et tous,

Claude, Brigitte, Jean Claude





Résultats des élections

départementales et régionales

de juin 2021

Départementales	Résultats à PLOUEC DU TRIEUX	Résultats sur le canton de BEGARD
	Inscrits : 932 électeurs Abstentions : 56,97% 531 inscrits Exprimés : 38,95% 363 inscrits	Inscrits : 16 945 électeurs Abstentions : 60,40% 10 235 inscrits Exprimés : 36,48% 6 181 inscrits
Mme BERNARD Cinderella M. Philippe Joël Union de la Gauche	57,30 % - 208 voix	60,44% - 3 736 voix
Mme ALLAIN Florence M. CONNAN Guy Divers Droite	42,70 % - 155 voix	39,56% - 2 445 voix

Les conseillers départementaux du canton de Bégard sont **Mme BERNARD Cinderella et M. Joël PHILIPPE**.
Le président du Conseil départemental est **M. Christian COAIL**, conseiller départemental du canton de Callac.

Régionales	Résultats à PLOUEC DU TRIEUX	Résultats sur la région BRETAGNE
	Inscrits : 932 électeurs Abstentions : 57,19% 533 inscrits Exprimés : 40,45% 377 inscrits	Inscrits : 2 495 250 électeurs Abstentions : 63,38% 1 581 386 inscrits Exprimés : 35,04% 874 268 inscrits
Loïg CHESNAIS-GIRARD Union de la Gauche	40,58% - 153 voix	29,84% - 260 918 voix 40 conseillers
Gilles PENNELLE Rassemblement National	17,77% - 67 voix	13,22% - 115 541 votes 8 conseillers
Isabelle LE CALLENNEC Les Républicains	15,65% - 59 voix	21,98% - 192 127 votes 14 conseillers
Thierry BURLOT Union du Centre	13,00% - 49 voix	14,75% - 128 915 votes 9 conseillers
Claires DESMARES-POIRRIER Ecologistes	13,00% - 49 voix	20,22% - 176 767 votes 12 conseillers

Le président du Conseil régional de Bretagne est **M. Loïg CHESNAIS-GIRARD**.



LES ANIMATIONS DE L'ETE 2021

L'Amicale Laïque les Korrigans d'Orsenna a organisé sa traditionnelle kermesse le dimanche 04 juillet 2021 sur le site de la salle Multifonctions Socioculturelle. Jeux pour les enfants, restauration, concours de boules. Cette fête de début juillet, sous le soleil, a connu un joli succès en ce début d'été.

La commune a reconduit avec le service jeunesse de Guingamp Paimpol Agglomération la mission « argent de poche », une façon pour les jeunes de 17 ans de rendre service à la collectivité tout en recevant une indemnité de 35 €. Six missions ont été organisées par la commune et trois jeunes ont participé : Elouane EVEN, Eloane LE GUEN, Alexis ROCHER

PROGRAMME D'ÉTÉ, FESTIF ET CULTUREL D'AR MERC'HER

La Municipalité a organisé les mercredis 21 juillet, 04 août et 18 août, des moments de distractions culturelles et de loisirs en faveur de la population et des touristes. Une soirée de flânerie contée sur Plouëc et de Fest-noz a rassemblé une cinquantaine de randonneurs et le fest-noz, le soir, plus de 250 personnes.



Le 04 août, ce sont près de soixante enfants qui ont découvert les danses et musiques folklorique d'Europe, tout en s'adonnant aux découvertes sportives avec un ballon ou avec une épée grâce au soutien logistique de l'Entente du Trieux FC et de la section locale escrime de l'ASPTT Lannion.

Final des animations d'Ar Merc'Her, le mercredi 18 août, un mini-festival s'est déroulé sur la scène de la salle avec la participation de chanteurs et musiciens de Plouëc et des alentours.





Découvertes sportives

LES ANIMATIONS DE L'ETE 2021



La Belle-Église / An Iliz-Kaer et son patrimoine

LA CHAPELLE SAINT-JORAND, aussi appelée chapelle de la Belle-Eglise, a remplacé au XVème siècle un ancien monastère de la Trinité datant du XIIIème siècle. Cet ensemble de granit et schiste, comprenant un enclos, un ossuaire datant de 1619, un clocher mur du XVème siècle à contreforts surmontés de 3 chambres et un calvaire, s'est beaucoup modifié avec le temps. L'édifice comprend à l'intérieur une nef avec bas-côté partiel au nord de trois travées et au midi un de deux travées sur lequel s'ouvre une chapelle du 14ème siècle. Incendiée le 10 juin 1965, elle a été restaurée en 1968. Le pardon de Saint-Jorand a lieu le dimanche qui suit la Pentecôte, le dimanche de la Trinité. Dans le bas de la longère nord, à gauche en entrant, on remarquera une belle cheminée de cette dernière époque, tout auprès se trouve le tombeau de saint Jorand lequel est représenté en longue robe avec capuce abritant sa tête, jambes nues chaussées de brodequins, un bâton à la main droite et à la main gauche une aumônière renfermant un livre, un singe couché à ses pieds. Ce monument est du seizième siècle. Le culte de saint Jorand, patron des clercs ou écoliers, a toujours été circonscrit à cette chapelle.

LA FONTAINE DE SAINT-JORAND

Cette fontaine de dévotion en granit datant du XVIIème siècle est constituée d'un bassin surmonté d'un pinacle à gable et d'une niche occupée par la statue du saint. Situé primitivement vers Châteaulin, le monument a trouvé place à proximité de la Belle Eglise, à Traou Oas sur une source très généreuse.



SAINT JORAND, UN SAINT LOCAL

Saint Jorand naquit à Commenec'h. Parvenu à l'âge d'homme, il vint s'établir à Plouëc, dans un ermitage qu'il construisit au lieu-dit « Koad-ar-Sant » (le bois du Saint). Par la suite, il gagna l'abbaye de Saint Jacut de la Mer, qui était une enclave de l'évêché de Dol dans celui de Saint Malo. Il fut moine pendant sept ans, et c'est là qu'il fut ordonné prêtre. Peu après, les paroissiens de Plouëc se rendirent à Saint-Jacut, pour demander à Saint Jorand de devenir leur pasteur. Il accepta, et vint s'établir à « Ilis Kaer » (Belle Église) : à cet endroit, fut construit un monastère en l'honneur de la Sainte Trinité. C'est à Ilis Kaer que Saint Jorand mourut.

LES MIRACLES DE SAINT-JORAND

La légende de la vache : un jour qu'il revenait de l'école, Jorand trouva sa mère tout en pleurs. La pauvre femme lui raconte en sanglotant que les soldats du fort de Châteaulin lui ont pris son unique bien, la vache qui les nourrissait l'un et l'autre. Sans perdre de temps, il se rend à la forteresse, mais déjà sa vache était abattue et même mangée. Sur sa demande, toutefois, on consent à lui restituer la peau et les os, moins un fragment de l'épine dorsale, qui se trouvait perdu. Notre saint réunit le tout, se met en prières, après quoi il ordonne à sa vache de se lever et de marcher, ce qu'elle fit aussitôt.

On prie Saint Jorand pour les bêtes à cornes, en pensant à un miracle, on dit qu'il fit, quand il était gamin, revenir à la vie la vache de sa mère qui avait été volée et tuée par une bande de soldats. Encore, avant la dernière guerre mondiale, on y venait nombreux, en cars et en autos, et la fontaine était prise d'assaut. On remplissait des bouteilles d'eau sacrée que l'on versait dans la nourriture des animaux, car, évidemment, ils ne pouvaient pas accompagner leur maître au pardon. On donnait de l'argent, en guise d'offrandes.



La légende des cloches : Voici un récit que rapporte Anatole Le Braz qui lui a été conté en 1903 par le sacristain de la Belle- Église : « Saint Jorand n'a son nom dans aucun calendrier ; c'était un trop pauvre homme. Mais il n'en possède pas moins une chapelle à lui, et qui n'est pas à mépriser, puisqu'elle a mérité d'être appelée la Belle-Eglise, tout près de la gare de Plouëc. Saint Jorand mourut dans le temps où se célébraient à Tréguier les fêtes de la canonisation de Saint-Yves. Comme les gens de Plouëc s'en revenaient à cheval de ces fêtes, ils entendirent sonner à toute volée les cloches de la Belle-Église sans qu'il y eut personne pour les mettre en branle. Et, dès qu'il furent auprès de la chapelle, leurs chevaux s'agenouillèrent d'eux-mêmes sur le chemin. Alors ils se dirent : « - Quelqu'un de saint a dû mourir en ce lieu. » Ils poussèrent la porte et aperçurent saint Jorand étendu de son long à la place où est aujourd'hui son tombeau. Ses mains étaient jointes sur la poitrine et, à la hauteur du chœur, une magnifique rose rouge avait fleuri, qui exhalait un parfum délicieux. »

La légende de la sécheresse : Jorand, persécuté par des gens de mauvaises mœurs, se retire au monastère de Saint-Jacut à Pédernec. Mais bientôt une grande sécheresse amène la disette dans la paroisse de Plouëc. On crut apaiser Dieu en rappelant le saint et en le prenant pour pasteur. Jorand, en effet, n'eut pas à peine mis le pied sur le territoire de Plouëc, qu'une pluie abondante vint lui rendre sa fertilité perdue. Comme il avait amené avec lui des moines de Saint-Jacut, il bâtit au midi de l'église, de l'autre côté de la grande route, une abbaye dont on voit encore des vestiges.

La légende de la fougère : Tout près de la Chapelle, se trouve le champ du miracle, ainsi nommé parce que, dit la légende, Jorand s'est blessé le pied contre une racine de fougère. Il demanda à Dieu de ne plus permettre que cette plante crût à l'avenir sur ce terrain, prière qui fut exaucée.

Sources : la SPREV de Bretagne



Journal de bord du Chantier de St Jorand

par Goulven Jaouen

« Nous y voilà sur l'esplanade de l'atelier de la Vallée des Saints, le monolithe statique destiné à Jorand trône avec d'autres sur ce tarmac où atterrissent nos idées. Cinq mètres de long par un mètre vingt par un mètre dix couché sur le sol, imposant mais pas trop. Du pur granit bleu-gris de Louvigné du Désert, réputé pour sa dureté. Le soleil printanier nous effleure accompagné de son vent d'est coutumier.

Nous sommes deux sculpteurs sur le navire de St Jorand, Kanaig Merrer et moi Goulven Jaouen, en route pour une aventure où l'on sait qu'on risque de perdre des plumes, et gagner en écorchures. Habillés comme des cosmonautes nous crochons dans la masse avec nos outils pneumatiques, se protégeant autant des envolées sauvages des gravats que des projections de ma coéquipière. Un brouhaha infernal surplombe l'espace où nous sommes. Plus nous avançons dans la pierre plus l'être que nous dessinons semble prendre de l'ampleur, ses volumes semblent grandir à n'en plus finir. Les premières formes humaines sortent du chaos : une tête d'un mètre de haut, une épaule de 40cm, le reste est abstrait.

Le dégrossi enfin fait, des étranges engins aux formes de grands insectes viennent nous aider dans la tempête à lever le rocher sur lequel nous travaillons depuis deux semaines. Nous sommes face à un être en forme de falaise. Nous ne nous sommes pas perdus dans nos découpes, tellement brutales qu'elles étaient, une erreur peut vite survenir. Maintenant c'est la mise en forme qui nous préoccupe, réajuster la posture, réduire un flan pour gagner de l'espace de l'autre. La mise en forme se poursuit.

Vient le temps où le visage se dresse, les chapelles se dessinent, les détails vont et viennent afin de coller à l'histoire de Jorand. Et la grue étaie ses pattes autour de l'œuvre, étire son mat de quarante mètres, délicatement soulève le saint sculpté et le déplace, c'est comme une main venue du ciel qui prend la sculpture dans les airs pour la poser où elle sera éternelle. Dans un dernier geste je le baptise d'une gerbe d'eau, puisque que c'est le saint qui amène l'eau pour les récoltes, et il nous a bien arrosé de sa pluie. »



LA STATUE EXPLIQUÉE

La statue a été réalisée du 26 avril 2021 au 23 mai 2021 et a pris place sur le site. Il s'agit d'une œuvre sculpturale d'inspiration gréco-romaine faisant apparaître les détails suivants :

- Un récipient pour récolter les eaux de pluie sur lequel est écrit « gwir dour an oabl » (véritable eau du ciel).
- Le saint tient un pendule pour représenter le fait qu'il était sourcier.
- Une fougère en rapport avec sa légende.
- Une chapelle sur sa tête.

QUELQUES CHIFFRES :

- hauteur : 5m,
- bloc initial : 17 tonnes,
- sculpture finie : 8tonnes.

C'est une famille d'origine plouëcoise qui a lancé le projet de création d'une statue de SAINT-JORAND qui prend place sur le site de la Vallée des Saints à Carnoët.

Pour cette œuvre d'art, il est possible de faire un don par souscription. (règlement par chèque au nom de la Vallée des Saints, ouvrant droit à un reçu fiscal pour déduction d'impôts - 66 % pour les particuliers et 60 % pour les entreprises).

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter M. Claude Le Bourdonnec au 02 96 95 32 65 ou par mail lebourdonnec.claude@orange.fr



Les combats du 4, 5 et 6 août 1944

34 porte-drapeaux, le Conseiller départemental, Joël Philippe, des élus du canton et de la commune, des représentants de l'UNC, FAMMAC, Médaille de la Légion d'Honneur et des Médaille militaires... étaient présents le mercredi 04 août à la cérémonie commémorative des combats du 4, 5 et 6 août 1944

DISCOURS DU MAIRE, VINCENT LE MEAUX :

« Ceux qui ne peuvent pas se rappeler le Passé, sont condamnés à le répéter ». George SANTAYANA nous met en garde par cette phrase contre l'oubli de nos erreurs collectives et surtout contre le phénomène de banalisation des idées haineuses et belliqueuses.

Pourquoi ne pas oublier ?

Ne pas oublier, car l'Histoire peut se répéter.

Ne pas oublier, c'est cela que nous devons dire à tous nos concitoyens, les plus jeunes qui ne sentent pas assez concernés.

Ne pas oublier, c'est également être vigilant à l'égard de tous ceux qui seraient prêts à recommencer dans les mêmes formes d'une idéologie radicalisée, extrême et haineuse.

77 ans après les combats de Libération de la France contre les occupants allemands, nous devons toujours chercher à comprendre les raisons de ces terribles et funestes moments. Nous devons pouvoir prendre le temps de lire ou écouter les témoignages de celles et ceux qui vécurent ces heures noires de notre Nation. Ce n'est pas si loin 77 années, et pourtant, année après année, nous devons déculpabiliser d'efforts pédagogiques pour porter la mémoire, cette mémoire qui s'édulcore même dans les manuels scolaires.

C'est Robert HEBRAS, aujourd'hui âgés de 96 ans, l'un des quatre seuls rescapés du génocide d'Oradour sur Glane, qui nous rappelle cette ardente obligation du souvenir et de la mémoire. J'ai pu me rendre il y a quelques jours dans ce village martyr d'Oradour sur Glane, et dans le centre mémorial éponyme. Dans son dernier livre paru en ce début d'année 2021, « avant que ma voix ne s'éteigne », ce jeune homme de 18 ans le 10 juin 1944, jour du massacre de 642 femmes, enfants et hommes d'Oradour, nous ramène à l'essentiel. Je le cite :



«Aujourd'hui encore, je continue inlassablement d'accompagner des jeunes dans les ruines. C'est ma mission. Je suis bien peu de chose face à ce drame incommensurable. En revanche, j'estime que mon devoir de faire passer le message et de se rappeler que le drame qui s'est déroulé ici peut se reproduire ailleurs, aujourd'hui, demain ou plus tard. C'est pour cela que je dois témoigner. Ce n'est jamais facile mais c'est indispensable. »

« Nous devons nous découvrir, nous parler, partager nos cultures, nos différences et nous enrichir de tout cela. Le nazisme s'est nourri des différences : Hitler, a réussi pendant plus de douze ans à semer la terreur, Europe jusqu'à exterminer des populations entières qui ne méritaient pas de mourir. Les juifs, ont presque tous disparu de notre continent par la barbarie des nazis. Il y a eu des innocents comme nous à Oradour, que ce régime a essayé de rayer de la carte pour faire un exemple. Il faut refuser les discours de haine. Ils amènent un jour ou l'autre à des horreurs dont celle dont je suis revenu et qu'il faut éviter. »

La forte voix de Monsieur HEBRAS résonne aujourd'hui à un moment où les radicalisés, politiques ou religieux, se manifestent sans gênes, avec arrogance et violence sur les places publiques européennes et internationales, mais aussi, dans nos communes, nos quartiers et villages. Ceux-là qui prônaient dans les années 1930, les replis identitaires et racistes se reproduisent en de pareils énergumènes qu'on retrouve dans les médias, sur les plateaux de télévisions ou bien sur les réseaux sociaux d'Internet.

Les combats du 4, 5 et 6 août 1944

Je me range, en tout cas, du côté de celles et ceux qui combattent fermement ces thèses révisionnistes ou complotistes. L'Etat de Droit et les valeurs universalistes et humanistes de notre Pays ne peuvent être foulées par ceux-là qui, par leurs idées et l'idéologie qu'ils véhiculent, nous renvoient vers les sombres heures de l'Etat français et de la collaboration de 1940.

Rappelez-vous de la funeste poignée de main de Philippe PETAIN avec HITLER et de sa déclaration du 30 octobre 1940 : « c'est dans l'honneur et pour maintenir l'unité française, une unité de dix siècles, dans le cadre d'une activité constructive du nouvel ordre européen, que j'entre aujourd'hui dans la voie de la collaboration. » N'oublions pas que c'est le zèle du gouvernement LAVAL désigné par Philippe PETAIN qui amena à décréter par anticipation en France, le port obligatoire de l'étoile JAUNE. C'est aussi le zèle de la collaboration active qui amena aussi la police à organiser des rafles comme celle du Vel-d'Hiv des 16 et 17 juillet 1942.

Et comment justement entendre ces dernières semaines, lors des manifestations contre l'extension du passe sanitaire, des voix radicalisées extrémistes comparer la mise en place de cette mesure sanitaire pour nous protéger de la COVID-19, à cette décision de discrimination raciale entre Français validée par l'Etat français en 1942 !

«*Vous ne pouvez pas vous imaginer à quel point cela m'a ému, les larmes me sont venues. Cette comparaison est odieuse. Je voudrais dire mon indignation devant ce qu'il s'est passé cette semaine. Je l'ai portée l'étoile moi : je sais ce que c'est, je l'ai dans ma chair encore.*» s'est indigné Joseph SZWARC, l'un des derniers survivants de la rafle du Vel d'Hiv des 16 et 17 juillet 1942, lors de la Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat Français et d'hommage aux «Justes» de France, en juillet dernier.

Comment mettre en 2021, en équivalence la traque des Juifs par les Nazis pendant la Seconde Guerre mondiale et le refus de se faire vacciner contre le Covid-19 ? quelle incurie de la part de soi-disant manifestants se revendiquant qui plus est, manifestant pour la liberté. Nous ne devons pas banaliser les mots, les symboles et valeurs. Joseph SZWARC, du haut de ses 94 ans, «*nous exhortent à nous lever et ne pas laisser passer cette vague outrancière, antisémite et raciste, qui rôde dans les coins.*»

Pour retrouver leur liberté et la paix, des jeunes hommes et femmes d'à peine vingt ans combattaient, il y a 77 ans, à Plouëc, sur cette route départementale n°15 entre la Gare et le café du centre. Votre présence sur ce site,



devant ce monument élevé en la mémoire de jeunes résistants tombés sur le lieu du combat, témoigne de votre fidélité à leur souvenir, au souvenir de la guerre dans les villes et villages, en ces mois d'été de 1944, année de Libération de France.

Comme nous le supplient Robert HEBRAS et Joseph SZWARC, nous devons sans cesse rappeler ce qui a amené ces hommes et ces femmes à se battre et à mourir pour la Liberté et la Paix, à combattre contre l'armée allemande, les Nazis, les collaborateurs de l'Etat Français de PETAIN et ses Miliciens. Notre reconnaissance ira également aux armées Alliées, aux Forces Françaises Libres et de l'Intérieur, et aux Forces de la Résistance, ainsi qu'à l'illustre Inconnu, Citoyen patriote qui s'est engagé à un moment pour la libération de notre Pays.

Quand je vois, ici, la stèle de granite rose, taillée et polie, dans ce carrefour principal du bourg de Plouëc, j'ai toujours en tête une seule idée, une vieille antienne qui ne disparaît pas : N'oublions pas les crimes contre l'Humanité commis en Europe et dans le Monde lors du second conflit mondial. L'effroyable idéologie extrémiste de la contestation de l'Universalité de l'Humanité s'est accomplie par la volonté populiste d'un seul homme, HITLER, supportée par la déraison d'un peuple aveuglé par de fausses espérances, nation allemande perdue dans l'obscurantisme des discours haineux de ses dirigeants.

N'oublions pas que les ferment de cet extrémisme ont pris racine et force dans les erreurs diplomatiques, politiques, économiques et sociales des lendemains de la Première Guerre Mondiale 1914-1918. Ces erreurs, cet aveuglement diplomatique, ont envoyé tout droit, des pays européens, dans le nationalisme, le fascisme et, a fortiori, cette belle et grande nation allemande a sombré dans le Nazisme et la tyrannie collective d'un fou, au départ esseulé, et ensuite magnifié par un peuple.

Une manifestation comme la nôtre en ce jour doit aussi - au-delà de l'acte mémoriel - incarner ce refus de ces pensées fascistes et actes obscurs et ignobles. Les paroles de nos compatriotes, Robert HEBRAS, 96 ans, et de Joseph SZWARC, 94 ans, ne nous laissent pas insensibles. Leur témoignage sur Oradour sur Glane ou sur le Vélodrome d'hiver de Paris, montrent que ces crimes contre l'Humanité pouvaient se produire n'importe où... et ici même à Plouëc. Ces paroles et témoignages doivent nous habiter, pas qu'instant... mais tout le temps. Sinon, c'est très vite en face de nous, le

risque d'une Patrie qui se déchire, qui se segmente, qui s'oppose finalement, oubliant ses valeurs républicaines et laissant place aux jalousies individualistes et petites considération identitaires.

En cette année de commémoration du 77ème anniversaire de la libération définitive et totale de l'Europe, ce que nous affirmons, ici même, aujourd'hui à Plouëc, comme Citoyens et vrais patriotes, c'est notre refus de l'abaissement des valeurs de notre République et de la résignation aux thèses nationalistes, xénophobes et négationnistes. Nous devons au-delà d'un temps de souvenir comme celui d'aujourd'hui, porter un message permanent tel que celui du Président de la République Allemande en 2013 à Oradour sur Glane, Joachim Gauck qui déclarait : « l'Europe ne fleurira que si elle est assise sur la liberté, la dignité de l'Homme, la justice, la solidarité. » Que vive l'esprit de la Libération et de la Paix.



Emile Le Garsmeur a reçu la croix du combattant et la médaille de reconnaissance de la Nation et Eugène Mallégol, l'insigne de porte-drapeaux de la FAMMAC

La Libération et les combats de Plouëc

Plouëc a été très tôt concernée par cet esprit de Libération. Dès octobre 1943, la maison des instituteurs de l'école publique communale était devenue, la nuit, un lieu de réunion, où des gens comme ANDRIEU et MARCEAU, l'instituteur, organisaient la Résistance. Dans un article de Ouest-France de 2004, Mme LE HEGARAT, l'épouse de MARCEAU, rappelait dans ses témoignages avoir fait classe... avec 80 kg d'explosifs dissimulés sous son estrade.

Mais plus sûrement encore, fin juillet 1944, Plouëc était un des centres de l'activité du Secteur Nord 2 des Côtes-du-Nord. Nombreux sont celles et ceux qui ont pris part, à leur place, à la lutte contre l'occupant allemand et l'Etat collaborateur. Avec les témoignages d'illustres plouëcois, Yvonne RICHARD, Désiré CAMUS, Lucien TALGUEN, nous pouvons facilement comprendre ce qui se passa, il y a 77 ans aujourd'hui, dans le bourg de Plouëc.

Il était en effervescence : d'après Désiré CAMUS, je le cite : « il y a un attroupement sur la place où des charrettes ont amené des conteneurs d'armes. Il s'agit d'équiper et d'organiser les groupes des nouveaux volontaires, et ils sont nombreux, arrivants de tous côtés. » Plouëc, durant cette phase de préparation de la Libération, a pu, ainsi, accueillir une centaine de patriotes, des responsables des F.T.P. venant des maquis alentours. Notre commune a, également, été un lieu de remisage des premières armes recueillies lors de deux parachutages ayant eu lieu, en mars 1944, en Centre-Bretagne.

Ainsi, toute cette agitation à Plouëc préparait les derniers combats conduisant à la Libération de notre canton de Pontrieux. La stratégie était en effet posée depuis quelques jours : le 4 août, les groupes et les sections allaient se mettre en place autour de la cuvette de Pontrieux, tel que prévu par l'encadrement des partisans.

Soudainement au petit matin, contre toute hypothèse, un camion allemand rentre dans Plouëc provoquant les premiers coups de fusil mitrailleur et précipitant le bourg dans deux jours de combats. Les premiers morts des deux côtés sont alors à déplorer. Durant la nuit du 4 au 5 août et la journée du 5, les combats armés continuèrent ici même entre le bourg et la Gare. D'autres hommes tombèrent, paradoxalement au moment même où l'espoir se levait : les militaires allemands avaient ainsi décidé de quitter Pontrieux pour rejoindre Paimpol. Le canton de Pontrieux était libéré.

Les 4 et 5 août 1944, sont tombés à Plouëc, une vingtaine d'hommes Français et Allemands, dont les partisans suivants :

- Alain Gonfond – 20 ans, natif de Saint Médard de Guizières en Gironde
- Paul Gonidec – 22 ans, natif de Plouenez et habitant Coatacorn
- Marcel Huonnic – 23 ans, né à Squiffiec, habitant Landébaëron
- Michel Le Bail – 18 ans, de Pontrieux
- Yves Le Lann – 21 ans, né à Ploëzal, habitant Pontrieux

Nous associons à cette commémoration deux jeunes retrouvés dans les bois de Châteaulin. Plusieurs exactions de cette nature eurent lieu ici et là par le fait de soldats déroutés guidés par la vengeance de la terre brûlée promues en 1944 par quelques officiers nazis : Louis Le Guen, 16 ans, et François Meudal, 17 ans. Ces deux jeunes tous deux originaires de Pleubian furent ainsi assassinés le 15 juillet 1944 de façon comminatoire, par des militaires allemands basés à Pontrieux.



Envie de nature à Plouëc



Un jardin remarquable à Plouëc du Trieux

Un jardin remarquable à Plouëc du Trieux

Hanneke et Erwin sont tombés amoureux de la Bretagne au fil de leurs différents séjours dans notre région.

En 2010, il saute la pas et décide de quitter leur métier de fleuriste en Hollande. C'est ainsi qu'il se porte acquéreur d'une longère à Kerfouler avec un hectare de terrain. Une nouvelle aventure commence alors pour eux.

En l'espace de quatre années, ils transforment une grande prairie en un merveilleux assemblage de 16 jardins tous aussi différents qu'attrayants. Ces plouëcois d'adoption voient leurs efforts récompenser par l'obtention du label « jardin remarquable » en 2020. Ce label accordé par le ministère de la culture distingue des jardins et des parcs présentant un intérêt culturel, esthétique, historique ou botanique.

Vous pourrez découvrir au gré de votre visite des arbres exceptionnels, des légumes oubliés, de magnifiques fleurs, des herbes agitées et des surprises amusantes. Chacun de leurs jardins a été savamment étudié pour susciter chez le visiteur tantôt l'émerveillement tantôt la rêverie.

Nous pouvons ainsi découvrir un jardin naturel avec une maison de fougères traditionnelle, un chemin vous fait passer dans un vieux verger aux pommiers à cidre. Un peu plus loin trois jeux, vous feront découvrir vos sens, en glissant vos mains dans une boîte, vous devrez découvrir ce qu'il s'y cache.

Un autre jardin s'ouvre à vous c'est le jardin feu et flamme aux couleurs rouge, orange... Le jardin marocain vous accueille avec ses agrumes, sa fontaine, ses hibiscus et son coin à thé. La balade se poursuit avec le jardin allée de boules, le jardin spirituel, le coin potager, le coin étang, le jardin dunes et son abri de marin, le jardin symétrique, le petit théâtre de verdure.

Chaque lieu a été conçu pour un véritable voyage. Les couleurs, les sons, les odeurs vous transportent ailleurs. Pour finir votre visite, le salon de thé vous attend dans une très ancienne maison datant vraisemblablement du 17^{ème} siècle.

Vos hôtes Hanneke et Erwin seront très heureux de répondre à toutes vos questions et vous faire ainsi partager leur passion. Ils prendront plaisir à partager leurs conseils de plantation.

Leur jardin remarquable est aussi un lieu d'expression artistique et culturelle. Ils accueillent volontiers des expositions en intérieur et extérieur ainsi que des concerts et des pièces de théâtres dans le théâtre de verdure.

Site internet : <http://www.les-jardins-de-kerfouler.fr>



Période d'ouverture : Les jardins sont ouverts jusqu'au 31 octobre.

Heures d'ouverture : de 14h00 à 19h00.

Septembre: Le mercredi, jeudi, vendredi, samedi et dimanche (fermé le lundi et mardi)

Octobre: seulement le dimanche

Tarifs : Adultes 7€50, café ou thé inclus

Enfants jusqu'à 14 ans 2€50, boisson froide incluse

Famille (2 adultes, 2 enfants) 17€50, boissons comprises

**Les jardins de Kerfouler offrent UNE RÉDUCTION de 1,50 euros en échange de ce bon sur le tarif adulte.
Offre réservée aux habitants de Plouëc du Trieux.**

Valable pour la saison 2021



INFOS PRATIQUES



LES TARIFS

Plusieurs solutions pour acheter vos titres : directement auprès du conducteur, avec l'appli m-ticket ou la carte KorriGo

1€ l'aller et **1€** le retour, le ticket

8€ le titre 10 voyages

Correspondances

Un ticket permet une correspondance avec une ligne Axéo bus (1, 2, 3, 24) dans un délai de 2 heures

Gratuité pour...

...les accompagnateurs d'un titulaire de la Carte Mobilité Inclusion (CMI) mention « invalidité » et les enfants de moins de 4 ans.

NOUVEAU : m-ticket

Je valide avec mon smartphone !

Je télécharge l'appli tixiPASS, je sélectionne le réseau Axéo, et c'est parti !



NOUVEAU : carte KorriGo Services

Avec elle, fini les titres papier !

Rechargez vos titres sur axeo.bzh, rubrique e-boutique.



Bienvenue à bord !

Au service de tous : résidents à l'année ou visiteurs !

Les véhicules sont adaptés aux personnes en situation de handicap. Il suffit :

- ⊕ d'être muni d'un titre valide,
- ⊕ d'être inscrit au service,
- ⊕ d'avoir effectué une réservation,
- ⊕ d'avoir plus de 12 ans pour voyager seul.

CONTACTEZ-NOUS !



  www.axeo.bzh
 contact@axeo.bzh

Réservations

TOUJOURS PLUS DE SERVICES AVEC

axéo+ | allo axéo
02 96 68 00 08

SERVICE GRATUIT + PRIX APPEL



Pour un renseignement et un conseil personnalisé, rendez-vous dans votre **agence commerciale** :

22 rue Saint-Yves
à Guingamp

02 56 74 99 94

@Design by pch.vector / Freepik